



WESSLING

Quality of Life

Certificat

Emissions dans l'air intérieur : mesures des COV.

- Pour le produit testé suivant :

UNIKOFLOOR

- Fabriqué par :

L'ATELIER DES MATIERES

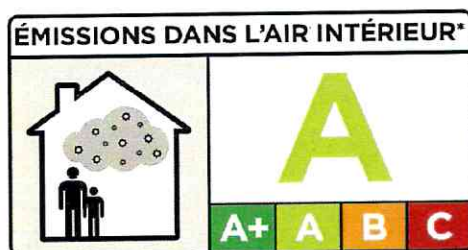
31 rue Séverin Latappy

F-64340 BOUCAU

Un échantillon du produit ci-dessus référencé a été contrôlé le **12/06/2012** d'après les normes internationales en vigueur EN ISO 16000-3/6 (prélèvement), EN ISO 16000-9 (Technique de mise en chambre), EN ISO 16000-11 (préparation de l'échantillon) selon le **scénario mur**.

Les essais ont été réalisés d'après l'arrêté du 19 avril 2011 relatif à l'étiquetage des produits de construction ou de revêtement de mur ou de sol et des peintures et vernis en ce qui concerne leurs caractéristiques d'émission en substances volatiles polluantes et l'arrêté du 28 mai et du 30 avril 2009 relatifs aux conditions de mise sur le marché des produits de construction et de décoration contenant des substances cancérigènes, mutagènes ou reprotoxiques de catégorie 1 ou 2.

Les résultats de l'essai attribuent au produit testé le critère : **A**



Aucune substance Cancérigène Mutagène et Reprotoxique (CMR) n'a été détectée dans l'émission du produit testé par WESSLING.


Jean-François Campens
Gérant


H. RACINE
Responsable Technique

WESSLING – 40 rue du Ruisseau - F-38540 Saint Quentin Fallavier
Tel +33 474 999 620 - www.wessling.fr



Rapport d'essai - Test d'émission

ENVIRONNEMENT · COMPÉTENCES · ANALYSES · PERFORMANCES

WESSLING Lyon · ZI de Chesnes Tharabie · 30 rue du Ruisseau · 38070 Saint-Quentin-Fallavier
Tel. +33 (0)4 74 99 96 20 · Fax +33 (0)4 74 99 96 37

Votre contact : Florian Vanhessche - Test d'émission dans l'air intérieur
Florian.vanhessche@wessling.fr

WWW.WESSLING.FR

Expertise

Résultats d'analyse

Essais en chambre d'essai

« Décret sur les COV »

Produit testé : UNIKOFLOR

N° Rapport d'essai: **ULY12-007092-1**

N° Echantillon: **12-067384-01**

Donneur d'ordre: **ATELIER DES MATIERES**
31 rue Séverin Latappy
F- 64340 BOUCAU

Date de commande: **04.06.2012**
Responsable projet : **Responsable Technique H. Racine**

Saint Quentin Fallavier, 13.07.2012

Les résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis à l'essai, sous réserve du flaconnage reçu (hors flaconnage Wessling), du respect des conditions de conservation des échantillons jusqu'au laboratoire d'analyses et du temps imparti entre le prélèvement et l'analyse préconisée dans les normes suivies.
Les méthodes couvertes par l'accréditation EN ISO 17025 sont marquées d'un A dans le tableau récapitulatif en fin de rapport au niveau des normes.
Les résultats obtenus par ces méthodes sont accrédités sauf avis contraire en remarque.
La portée d'accréditation COFRAC n°1364 essais est disponible sur www.cofrac.fr pour les résultats accrédités par les laboratoires Wessling de Lyon.
Les essais effectués par les laboratoires allemands sont accrédités par le DAKKS sous le numéro D-PL-14 162-01-00 (www.as.dakks.de). Ce rapport d'essai ne peut être reproduit que sous son intégralité et avec l'autorisation des laboratoires WESSLING (EN ISO 17025).

SOMMAIRE

1	Introduction.....	3
2	Données sur l'essai	4
2.1	Données sur l'échantillon.....	4
2.2	Spécification de la chambre d'essai	4
2.3	Préparation de l'échantillon	5
2.4	Prélèvement	5
3	Résultats d'analyses.....	6
3.1	COV	6
3.2	Aldéhydes.....	6
4	Evaluation.....	7
5	Substances cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques.....	8
6	Résumé et documentation.....	8

1 Introduction

L'entreprise **ATELIER DES MATIERES** a passé commande à la société Laboratoires WESSLING pour la réalisation d'analyses en chambre à flux pendant 28 jours sur le produit « **UNIKOFLOR** », une **résine minérale**, afin de connaître l'émission de composés organiques volatils (COV) et d'aldéhydes.

L'exploitation des résultats a lieu d'après l'arrêté du 19 avril 2011 relatif à l'étiquetage des produits de construction et de décoration en ce qui concerne leurs caractéristiques d'émission en substances volatiles polluantes.

L'essai technique en chambre à flux a été réalisé suivant le protocole fixé par les normes EN ISO 16000-9/11. Le prélèvement suit les prérogatives des normes EN ISO 16000-3/-6 et le chargement de la chambre à flux a été effectué suivant le scénario « Mur ».

WESSLING France assure le suivi du protocole opérationnel défini par les méthodes EN ISO 16000 et tous les contrôles qualités qui y sont liées.

WESSLING Allemagne est accrédité selon EN 17025 par l'organisme allemand d'accréditation (DAKKS, portée n° D-PL-14162-01-00 – reconnu équivalent par le COFRAC) pour les normes EN ISO 16000-3 /-6/-9. WESSLING Allemagne est certifié par l'administration allemande (DIBt) ainsi que par le ministère de l'environnement allemand (« Umweltbundesamt ») pour la réalisation de ces essais en chambre à flux.

WESSLING est reconnu pour l'obtention de la plupart des labels environnementaux volontaires européens

2 Données sur l'essai

2.1 Données sur l'échantillon

Identification du produit :	UNIKOFLORE
N° de production (référence) :	Lot non indiqué
Date d'arrivé dans nos locaux:	04.06.2012
Date de production:	Non communiquée
Période de l'essai:	12.06.2012 – 10.07.2012
Emballage:	Pot et seau PE

2.2 Spécification de la chambre d'essai

Type de chambre d'essai:	Inox
Volume de la chambre:	110 L
Température:	23 ± 2 °C
Humidité relative de l'air:	50 ± 5 %
Echange d'air:	0,5 h ⁻¹
Débit d'air:	917 ml/min
Taux de charge de la chambre :	1 m ² /m ³
Taux d'échange d'air spécifique :	0,5 m ³ /m ² h

2.3 Préparation de l'échantillon

La préparation de l'échantillon suit scrupuleusement les indications de la norme ISO 16000-11 en fonction du scénario suivi.

Surface de la plaque de verre :	0,110 m ²
Masse de l'échantillon appliquée:	UNIPRIM 9,96 g IMP 13,61g 100 10,95g SP1 186,98g SP2 32,75g
Date de mise en chambre	12/06/2012 à 8h40

2.4 Prélèvement

La mesure dans la chambre d'essai a lieu au bout de 28 jours après le début de l'essai. Il est ainsi procédé à un prélèvement sur Tenax TA ainsi que sur un tube de DNPH. Ces échantillons ainsi que le blanc correspondant de la chambre sont analysés avec recherche des COV (composés organiques volatils) et des aldéhydes.

Moment et durée de la prise d'échantillon d'air :	
10.07.2012	Tenax: 50min (0,1064 l/min)
	DNPH: 100min (0,4935 l/min)

Pour la détermination des substances organiques volatiles (COV) dans l'air intérieur d'après la norme EN ISO 16000-6, le tube Tenax est désorbé thermiquement au laboratoire et les substances volatiles ainsi libérées sont identifiées et quantifiées par GC/MS.

Pour la détermination des aldéhydes dans l'air intérieur d'après la norme NF EN ISO 16000-3, un support d'adsorption (2,4-Dinitrophénylhydrazine : DNPH) est utilisé. Après élution du tube avec de l'acétonitrile, une analyse qualitative et quantitative est réalisée par HPLC. Les analyses des échantillons ont été effectuées par le laboratoire WES-SLING de Saint Quentin Fallavier.

3 Résultats d'analyses

3.1 COV

Résultats de COV (analyse à 28 jours)

Paramètre	Groupe	Concentration en COV dans la chambre d'essai à blanc ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)	Concentration en COV dans la chambre d'essai à J=28 blanc déduit ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)
COVT (C6-C16) eq. toluène	COV	<5	1391

3.2 Aldéhydes

Résultats d'aldéhydes (analyse à 28 jours)

Paramètre	Concentration dans la chambre d'essai à blanc ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)	Concentration dans la chambre d'essai à J=28 Blanc déduit ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)
Formaldéhyde	<2	<10
Acétaldéhyde	<2	<10

4 Evaluation

L'arrêté du 19 avril 2011 relatif à l'étiquetage des produits de construction et de décoration pour ce qui concerne leurs caractéristiques d'émissions en substances volatiles polluantes fixes les seuils d'émissions suivants pour les différentes classes.

Substances	C ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)	B ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)	A ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)	A+ ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)	Résultats ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)
Formaldéhyde	>120	<120	<60	<10	<10
Acétaldéhyde	>400	<400	<300	<200	<10
Toluène	>600	<600	<450	<300	<5
Tetrachloroéthylène	>500	<500	<350	<250	<5
Xylène	>400	<400	<300	<200	<5
Triméthylbenzène	>2000	<2000	<1500	<1000	<5
1,4-Dichlorobenzène	>120	<120	<90	<60	<5
Ethylbenzène	>1500	<1500	<1000	<750	<5
2-Butoxyethanol	>2000	<2000	<1500	<1000	131
Styrène	>500	<500	<350	<250	<5
COVT	>2000	<2000	<1500	<1000	1391

Le produit UNIKOFLOR correspond au critère de la classification « A ».

5 Substances cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques

L'arrêté du 30 avril 2009 relatif aux conditions de mise sur le marché des produits de construction et de décoration contenant des substances cancérigènes, mutagènes ou reprotoxiques de catégorie 1 ou 2 interdit l'émission des substances suivantes :

- Benzène (N° CAS. 71-43-2)
- Ethylhexylphtalate (N° CAS. 117-81-7)
- Dibuthylphtalate (N° CAS. 84-74-2)
- Trichloroéthylene (N° CAS. 79-01-6)

Lors de l'essai sur le produit UNIKOFLOOR, aucune de ces substances n'a été mise en évidence.

De ce fait, le produit UNIKOFLOOR répond aux critères d'exigences du présent Arrêté.

6 Résumé et documentation

L'entreprise **ATELIER DES MATIERES** a passé commande à la société Laboratoires WESSLING pour la réalisation d'analyses en chambre d'essai pendant 28 jours sur le produit **UNIKOFLOOR** afin de connaître l'émission de composés organiques volatils (COV) et d'aldéhydes.

L'exploitation des résultats a lieu d'après l'arrêté du 19 avril 2011 relatif à l'étiquetage des produits de construction et de décoration en ce qui concerne leurs caractéristiques d'émissions en substances volatiles polluantes.

Le produit **UNIKOFLOOR** remplit les critères d'une classe A après 28 jours d'essai

Normes utilisées

Dosage du formaldéhyde	ISO 16000-3
Dosage des composés organiques volatils dans les enceintes d'essai	ISO 16000-6
Emissions de COV – Méthode de la chambre d'essai	ISO 16000-9
Emissions de COV – Echantillonnage et préparation	ISO 16000-11

Testé par  **WESSLING**


Jean-François Campens
Ingénieur rédacteur


H. Racine
Responsable technique

Documentation



Echantillon testé



Echantillon préparé



Chambres d'essais